

CHASSES

en Loir-et-Cher

Septembre

2023

N° 3/2023



Échantillonnages Petit Gibier

Démarche et résultats

DÉGÂTS DE GIBIER

Faire baisser la facture

AMÉNAGEMENTS

La jachère mellifère

L'impact des CIVE sur la petite faune de plaine

La FDC41 soutient les Infrastructures Agro-Ecologiques

PARTENARIAT

Ouvrir son territoire aux nouveaux chasseurs

Nouveau partenariat : Domaine de Chambord

CONCOURS PHOTOS 2023

1^{er} prix Paysages locaux

Olivier Lefevre

NOUVEAU FORD RANGER



PORTES OUVERTES
du 15 au 17 septembre 2023

Rien ne l'arrête.

Derrière son design iconique, un concentré de technologie. Équipé des dernières innovations d'aide à la conduite et d'un écran tactile 12" SYNC4, roulez dans les meilleures conditions. Le tout porté par des performances d'exception, jusqu'à 7 modes de conduite et un tractage jusqu'à 3,5 tonnes.

Ford France, 1 rue du 1^{er} Mai, Immeuble Axe Seine, 92000 Nanterre. SIREN 425 127 362 RCS Nanterre.

#SeDéplacerMoinsPolluer



PRO™

SUD LOIRE AUTOMOBILES

90 Allée Gustave Eiffel
ZAC des Perrières (à côté de TRUFFAUT)
41350 SAINT GERVAIS LA FORET
TEL : 02 54 55 87 87

19 route de Paris
41100 ST OUEN
TEL : 02 54 73 73 75

www.fordsudloire.fr



SOMMAIRE

5-9 / L'ACTU EN BREF

10 / MÉCÉNAT

La FDC 41 habilitée à recevoir vos dons

11 / DÉGÂTS DE GIBIER

Dégâts, Faire baisser la facture

12-14 / PETIT GIBIER

Échantillonnages d'été

15-17 / AMÉNAGEMENT

L'impact des CIVE sur la petite faune de plaine
La jachère mellifère
La FDC 41 soutient les « Infrastructures
Agro-Ecologiques (IAE)

20-21 / GRAND GIBIER

Recherche au sang

23 / PIÉGEAGE

Le nouvel arrêté de piégeage des ESOD du
groupe 2 applicable

25/ FORMATIONS 2023

Calendrier des formations

26-27/ PARTENARIAT

Ouvrir son territoire aux nouveaux chasseurs
Les faons de Chambord repérés grâce au
drone fédéral

28-29/ MANIFESTATION

Comice de Thoré-la-Rochette
Game Fair 2023

31/ RÉGLEMENTATION

Grenaille d'acier, SIA

33/ PORTRAIT

Musée de Sologne

34/ GASTRONOMIE

Grouse confite aux herbes, grillée au bois
de vignes & ses pommes de terre Dauphine

ÉDITO

Ça y est, nous y sommes ! Nous allons pouvoir profiter de nouveau, je l'espère, d'une superbe saison de chasse, tant en Petit qu'en Grand Gibier, placée sous le signe de la prudence, de la sécurité et de la convivialité.

Comme chaque année, les échantillonnages d'été se sont déroulés au mois d'août. En ce qui concerne le Petit Gibier, l'année est malheureusement assez moyenne. Ces résultats sont décevants, mais rappelons que la nature suit son cours. Nous n'avons pas toutes les réponses, comme vous pourrez le constater en lisant notre dossier sur le sujet à la page 15.

En ce qui concerne le Grand Gibier, les cervidés se portent très bien même si le Chevreuil est dans une année moyenne sur certains secteurs. Pour notre «ami» le Sanglier, il est crucial de maintenir et de renforcer l'élan de prélèvement observé lors des deux saisons précédentes. Je réitère mon appel à ne donner aucune consigne de tir sur cette espèce. Comme je le souligne régulièrement : moins de sangliers signifie moins de dégâts à indemniser pour les agriculteurs et moins de contributions de la part des chasseurs. Également, n'oublions pas qu'il est crucial de réaliser l'ensemble des plans de chasses Grand Gibier au maximum de vos attributions. **L'avenir de la chasse en dépend.** Je vous encourage également, après une belle partie de chasse, à faire appel à un conducteur de chien de sang agréé pour retrouver les gibiers blessés ou contrôler un tir. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter ces professionnels de la recherche, dont vous trouverez les coordonnées à la page 21. Je compte sur vous. J'espère que l'été vous a permis d'effectuer des aménagements dans vos territoires, notamment pour renforcer la sécurité. Lors des opérations de chasse, n'oubliez pas de faire signer

les consignes de sécurité et de fournir des jalons pour délimiter les angles de tir à tous les postés. À chaque partie de chasse, il est primordial de répéter les consignes de sécurité.

Nous sommes à un moment crucial de renouvellement de notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, qui sera en vigueur à la fin du premier semestre 2024. Nous ne manquerons pas de vous informer des nouvelles dispositions et de la date de sa signature officielle en présence de Monsieur le Préfet.

Le samedi 16 décembre prochain au matin, n'oubliez pas de venir participer à la dégustation de venaison organisée par la fédération et ses partenaires sur le marché Louis XII de Blois. Nous serons présents pour vous accueillir chaleureusement. Pour conclure, je vous souhaite une bonne saison de chasse.

Amitiés en Saint-Hubert

Le Président Hubert-Louis Vuitton.



REVUE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOIR-ET-CHER SEPTEMBRE 2023 - N° 3/2023

Directeur de la publication :
Hubert-Louis Vuitton

Coordination et rédaction :
Jean-Luc Vezon

Comité de rédaction :
Commission communication FDC41

Crédits photo : J.L. Vezon, D.Gest, FNC,
Adobe stock, LCPProduction, O. Lefevre

**Régie publicitaire
Conception et Réalisation :**

L'imprimerie Medi6
rue des Albizias - BP 30009

41700 Le Controis-en-Sologne
02 54 52 41 00

E-mail : contact@imprimeriemedi6.fr



Dépôt légal à parution
ISSN 1953-0625

**Fédération départementale
des chasseurs de Loir-et-Cher**
36, rue des Laudières - BP 30068
41353 Vineuil Cedex
Tél. : 02 54 50 01 60
Courriel : fdc41@wanadoo.fr
www.chasseurducentrevaleloire.fr/fdc41

Éditeur : Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher

Les articles publiés et les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. L'éditeur ne saurait être tenu responsable des conséquences d'erreurs ou d'omissions involontaires.
La reproduction des textes n'est pas autorisée, sauf accord du journal et des auteurs.

DU 25 AOÛT
AU 1^{ER} OCTOBRE

ET SI C'ÉTAIT VOTRE MEILLEURE SAISON ?

ÉQUIPEMENTS, ARMES, MUNITIONS... VOUS ÊTES PRÊTS !

Pour les porteurs
de la carte AVANTAGES® :

10 BOÎTES ACHETÉES
LA 11^{ÈME} OFFERTE ! *

13[€]₉₉



CARTOUCHES SUPER PIGEON 12/366

Boîte de 25 cartouches. Calibre : 12/36. Bourre jupe.
Vitesse : 400 m/s. Disponible en plombs n° 4, 5 et 6.
Réf. : 9933003

WINCHESTER

-200€

929,00€
729€

PROMOTION

VC
VERNEY-CALON

SEMI-AUTO V12N 12MAG 76C1

Calibre : 12MAG. Longueur totale : 128 cm. Canon : 76 cm. 5 chokes interchangeables cyl, 1/4, 1/2, 3/4 et plein.
Réf. : 1211418

Arme 1 coup par canon de catégorie Cla
soumise à déclaration

Calibre
12MAG

Poids
3,2 kg

AIGLE



-25%

À PARTIR DE
135,00€
99€₉₉

PROMOTION

BOTTES PARCOURS 2

Bottes de chasse fabriquées
à la main, par des experts selon
un savoir-faire authentique.
Tailles : du 39 au 47.
Coloris : kaki.
Réf. : 9924020



Fabriquées
en France

-25%

À PARTIR DE
139,00€
99€₉₉

PROMOTION



CHAUSSURES VEGA 2

Destinées à la marche et à la chasse. Composition : croûte de cuir
hydrofuge. Membrane : Gore-Tex®. Renfort à la pointe et au talon.
Semelle en polyuréthane bi-densité X-tra. Crochets de lacets en laiton
inoxydable. Tailles : du 36 au 47. Coloris : kaki.
Réf. : 9928740

Chiruca

-10€

À PARTIR DE
109,00€
99€₀₀

PROMOTION



PERCUSSION

VESTE STRONGER

Veste de traque imperméable
et respirante. Membrane
imper-respirante. 2 grandes
poches basses. Poches
intérieures. Renforts aux
épaules. Carnier dans le dos.
Composition : 100 % polyester.
Tailles : du S au 3 XL.
Coloris : ghostcamo blaze
& black.
Réf. : 9917553

-20%

À PARTIR DE
64,99€
51€₉₉

PROMOTION



ProHunt

BLOUSON WOLF SNAKE

Bousson zippé avec une
capuche. Idéal pour toute
votre saison. Grand confort
grâce à son intérieur
polaire. Composition : 100 %
polyester. Tailles : du S
au 3 XL. Coloris : snake blaze.
Réf. : 9920912

SCANNEZ
CE QR CODE
POUR DÉCOUVRIR
NOTRE CATALOGUE
COMPLÉT !



-10€

31,99€
21€₉₉

PROMOTION



LOU FAUCONNIER

Fabriquée
en France

PALETTE TRÉPIED DE SOL KIT OPE GEN 2

Palette trépiéd de sol pour
pigeon. Se fixe au sol par
3 points. Le ressort qui relie la
palette s'anime avec une corde
faisant ainsi bouger le pigeon
attaché dessus.
Réf. : 1095776

-150€

PRIX AVEC CARTE
649€
PRIX SANS CARTE
799€

AVANTAGE CARTE



GARMIN

40 QUANTITÉS
DISPONIBLES

PACK GPS GARMIN ALPHA 50/T5 FT

Le pack Alpha® 50F et T 5F/T 5F-
Mini de Garmin est une solution
avancée de suivi et de dressage
pour les chiens de chasse.
Réf. : 1209770
Existe en version MINI!
Réf. 1209770 au prix de 649€
au lieu de 799€ pour les
porteurs de la carte Avantages.

-10%

23,99€
21€₅₉

PRIX QUANTITATIFS

À partir de 2 -5%

22,79€

-10% SUPPLÉMENTAIRES

20€₅₁
L'UNITÉ

À partir de 4 -10%

21,59€

-10% SUPPLÉMENTAIRES

19€₄₃
L'UNITÉ



GOUDRON 6KG

Soit 3,60€/kg. Ce goudron
de hêtre est un attractif pour
sanglier. Qualité supérieure.
Favorise l'élimination
des parasites sur la peau
des animaux.
Réf. : 1147714



TERRES & EAUX

La nature, ça se vit.

Profitez de ces offres dans vos magasins
Terres & Eaux et sur terreseteaux.fr

REJOIGNEZ-NOUS SUR



Une nouvelle chasseresse heureuse

Originaire de Châtres-sur-Cher, Émilie Michaut a réalisé un sans faute (31/31) lors de l'examen du permis de chasser qu'elle a passé l'an dernier. Tirée au sort lors du Game Fair, elle est donc l'heureuse gagnante d'une carte cadeau de 1000 € cofinancée par la FDC 41 et son partenaire Terres Et Eaux, magasin orléanais dédié à la chasse, la pêche et l'équitation.

Épouse de garde chasse, issue d'une famille de chasseurs, Émilie a souhaité passer son permis pour chasser avec son époux Loïc. Ce qu'elle a fait dès la saison 2022/23 participant à des passées aux canards, postée lors de battues ou à l'affût.

Le 23 août dernier, Hubert-Louis Vuitton, président de la FDC 41, entouré de Philippe Lavallart, secrétaire et président de la commission communication et Mathias Dervault, l'un des quatre formateurs au permis de chasser ⁽¹⁾ ont remis la carte cadeau à Émilie en présence d'Émilie Stevan, directrice du magasin.

« Je ne regrette pas mon choix. J'ai été très bien préparée par l'équipe de formateurs du permis. Je n'étais pas très à l'aise avec les armes mais tout s'est bien passé » raconte Émilie qui poursuit son apprentissage sur le terrain au côté de Loïc. « Je suis à bonne école. Je vois des animaux et je passe de bons moments avec mon mari, mes amis et nos chiens » précise-t-elle avec un grand sourire.

⁽¹⁾ Avec Nathalie Diquelou, Frédérique Leroy et Denis Peltier.

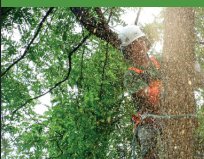




Elagage et Abattage
Taille douce toute l'année
Débroussaillage - Rognage de souches
Taille de haies mécanique et manuelle
Création et entretien de jardins









41700 Cour-Cheverny
06 75 69 74 19 - 02 54 79 83 13

hubert.alexandre.41@orange.fr
www.amenagementsensoileilles.com

Pose de panneaux « Chasse en cours »

Une obligation impérative

L'arrêté ministériel du 5 octobre 2020 relatif à la sécurité en matière d'activité cynégétique instaure l'obligation de signaler par des panneaux les zones de chasse pour les actions collectives de chasse à tir au grand gibier. Une obligation à respecter pour la sécurité de tous les usagers de la route et de la nature.

« La pose de panneaux de signalisation « Chasse en cours » est impérative sur tous les territoires de chasse, avant tout commencement effectif d'une battue au grand gibier. Il s'agit d'outils indispensables pour informer et prévenir les accidents de chasse » insiste Hubert-Louis Vuitton en précisant que la non pose peut donner lieu à sanction par l'OFB.

Ces panneaux informatifs doivent être placés temporairement sur l'accotement ou à proximité immédiate de toutes voies publiques. Y compris les voies secondaires, tels que les chemins ruraux et les sentiers d'exploitation agricole. De plus, il est obligatoire de retirer ces panneaux à la fin de l'action de chasse.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette obligation, la Fédération Départementale des Chasseurs

de Loir-et-Cher, avec le soutien financier du Département, a conçu 4 000 panneaux de format 80x60 cm. Ces panneaux sont disponibles au siège de la FDC 41.



Marché de Blois

Avec un enthousiasme renouvelé, la Fédération des Chasseurs de Loir-et-Cher annonce son retour sur le Marché de la Place Louis XII à Blois, le samedi 16 décembre. Après le succès de l'année dernière, la venaison s'apprête une nouvelle fois à éveiller les papilles des curieux, dans une atmosphère conviviale et gourmande.

En plus des flyers et recettes mettant en lumière les innombrables manières de sublimer la venaison, vous aurez l'occasion de rencontrer nos partenaires pour cet événement, à savoir : La Bourriche aux Appétits et Sologne Frais, qui vous feront déguster leurs produits. De plus, sur notre stand, nous serons ravis de vous expliquer en détail les qualités nutritionnelles exceptionnelles de la viande de gibier, notamment sa faible teneur en cholestérol et ses bienfaits pour la santé.

Et ce n'est pas tout ! La cheffe à domicile Céline Michot nous régalerait avec une dégustation gratuite de saucisses de cerf, de merguez de chevreuil, de tendres tournedos de biches et autres filets de colverts cuisinés. Une expérience gastronomique à ne pas manquer, qui permettra de faire connaître et de célébrer la venaison dans toute sa splendeur,

auprès du « grand public », très peu habitué en milieu urbain à ce type de dégustation.



Michel Marié un homme apprécié

C'est une triste nouvelle. Michel Marié est décédé à l'âge de 78 ans. Ce Solognot était une figure incontournable de la chasse loir-et-chérienne dont il était un représentant apprécié de tous. « *Homme de chien, homme de cœur, homme de partage* », Michel Marié savait transmettre sa passion, notamment au sein du Club d'Utilisation Sportif du Chien d'Arrêt (CUSCA) dont il était l'un des fondateurs en 2008.

Il y prodiguait conseils et encouragements à celles et à ceux désirant parfaire leur connaissance de la chasse au petit gibier avec leur compagnon. « *On pouvait tout lui demander sur les chiens du 7^e groupe et la cynophilie. C'était un pédagogue hors pair qui ne chassait pas pour le plaisir de la chasse mais pour celui de voir travailler son chien* » évoque Alain Rabier, président du CUSCA 41.

A l'initiative de l'exposition canine nationale de Romorantin-Lanthenay, engagé dans les Rencontres Saint-Hubert, présent sur toutes les manifestations cynégétiques, Michel donnait son temps sans compter pour sa passion de la chasse et son amour des chiens. Représentant du Drahthaar Club de France, il vouait une passion particulière à cette race de chien d'arrêt.

Originaire de Varennes-le-Grand en Saône-et-Loire, Michel Marié avait réalisé sa carrière professionnelle dans la capitale de la Sologne où il exerçait la profession de coiffeur, rue du 8 Mai. C'était également un homme de caractère respectueux autant que respecté, à la fois franc et exigeant, simple et proche.

Le président Hubert-Louis Vuitton, le conseil d'administration et le personnel de la FDC 41 adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse Yvette, Cécile et Christophe Chesné, sa fille et son gendre, Marine, Pierre-Marie et Constance, ses petits-enfants et leurs conjoints, Apolline, Augustin et Marceline, ses arrière-petits-enfants.



Les instructeurs de la chasse à l'arc en formation

Réunis pour leur 14^e jamboree à la Maison de la Chasse et de la Nature de Montrieux-en-Sologne les 27, 28 et 29 mai derniers, les instructeurs, membres de la Fédération Française des Chasseurs à l'Arc, ont travaillé sur le thème de « l'organisation et de la conduite des chasses collectives ».

Ce rassemblement national des instructeurs, auquel ont pris part 70 archers membres de 30 associations de chasseurs à l'arc, était organisé par une équipe de 12 bénévoles du CABS 41, dirigée par Christophe Chapuron. Au programme, l'organisation et le suivi de la Journée de Formation Obligatoire (JFO), un module technique sur le réglage des arcs, ainsi qu'un autre sur la pédagogie du tir.

Le thème de cette année, « l'organisation et la conduite des chasses collectives », a donné lieu à la production d'un document qui viendra enrichir le guide du Brevet du Chasseur à l'Arc. Cette « bible » des pratiquants comportera désormais un 11^e chapitre. Très bien documenté, ce livre a reçu le prix OFB/Connaissance de la Chasse lors du dernier Game Fair.

Une seconde session du Brevet de Chasse à l'Arc a été organisée, et 18 archers ont réussi cet examen, dont deux loir-et-chériens (Emmanuel Lamouche et Mathieu Veclain) qui ont reçu la médaille d'or.

À l'occasion du jamboree, Philippe Lavallart et Bertrand Chabot ont été honorés. Ces passionnés de la chasse à l'arc ont été faits membres d'honneur de la FFCA par son président Éric Lavenne. En constante expansion, la FFCA compte désormais 92 associations et 3000 membres. Dans notre département, le CABS 41 compte 90 membres, dont 10 instructeurs, et organise de nombreuses activités telles que des chasses collectives, des JFO et des entraînements.



L'équipe d'organisation du CABS 41 a relevé le défi de l'organisation du 14^e jamboree de la FFCA.

DECATHLON

DECATHLON

TERRES de sologne



BLOIS

2 Rte de Vendôme
41000 Villebarou
02 54 33 50 50

ROMORANTIN

Rue des Chardonnies
41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 94 09 40

LE COMPTOIR DE LA PIERRE

Spécialiste de la pierre naturelle et du carrelage



156 rue des Entrepreneurs
41700 Le-Controis-En-Sologne



02 54 70 70 85 - 06 01 08 19 15



lecomptoirdelapierre@orange.fr

Vacances Buissonnières

STAGE CHASSE, PÊCHE & NATURE (12-16 ans)

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre prochains, la Fédération des Chasseurs de Loir-et-Cher, en partenariat avec la Fédération de Pêche 41, organise 5 jours de stage dédiés à la chasse, la pêche et la nature pour les jeunes de 12 à 16 ans.

Un programme diversifié leur permettra de s'initier à différents modes de pêche (feeder, pêche au leurre, pêche au coup...), de découvrir différentes pratiques cynégétiques (démonstrations : chiens d'arrêt, chiens courants, chiens de sang, fauconnerie, chasse à l'arc, piégeage, ...), ou encore de se familiariser aux indices de présence et aux anatidés.

Lieu / Horaires : Maison de la Chasse et de la Nature à Montrieux-en-Sologne (covoiturage possible au départ de Blois), accueil de 9h à 17h.

Tarif : 170€ (repas compris, sauf pique-nique à prévoir le dernier jour)

Places limitées à 24 participants.



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Marie Schricke Doyen - Tél. 06.81.66.56.09 / Mail animation@fdc41.com

Attention aux vols d'armes dans les véhicules

Suite à plusieurs vols d'armes et matériels dans les véhicules stationnés à proximité des rendez-vous de chasse, la FDC 41 invite à la plus grande vigilance. Des malfaiteurs, spécialisés dans ce type de délit, opèrent régulièrement. L'un d'entre eux, interpellé par la Gendarmerie au printemps, avait dégradé 54 véhicules et fait 64 victimes en Loir-et-Cher entre septembre 2022 et mars 2023. Pour prévenir ces méfaits, il est conseillé de bien fermer son véhicule et de ne pas y laisser d'objets de valeur (espèces, fusils...), durant l'action de chasse ; une surveillance est également bienvenue.





BARTHELEMY & Co.
Gun & Rifle Makers

ARMURERIE LA CANARDIÈRE

Ouvert
du lundi au samedi
9h-12h et 14h-19h,
le dimanche matin en saison.




- Ventes armes et accessoires de chasse
- Réparation, remise à neuf, montage à crochet
- Fabrication d'armes à platine.

231 rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté-Saint-Aubin
+33 (0)2 38 64 61 27 - contact@barthelemyandco.fr
www.barthelemyandco.fr

La FDC 41 habilitée à recevoir vos dons

Association d'intérêt général reconnue au titre de la protection de l'environnement depuis 1979, la FDC 41 peut recevoir des dons des particuliers ou des entreprises dans le cadre réglementaire du mécénat. Ils lui permettent d'agir sur le terrain pour le maintien de la biodiversité et l'éducation à la nature.

La FDC 41 met en place de nombreuses actions en faveur de la faune sauvage, de ses habitats, de la restauration des milieux ou de l'éducation à la nature. Ses techniciens ont développé une expertise environnementale et de conseil en matière de gestion des espaces naturels, des espèces animales, d'aménagement du territoire ou de veille sanitaire reconnue. Pour agir davantage, elle a besoin de moyens supplémentaires lui permettant de conduire de nouveaux projets en phase avec les problématiques.

Des avantages fiscaux

Via une action de mécénat, les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt de 66 %. Un don de 100 € revient ainsi à 34 euros. Les entreprises bénéficient de leur côté d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 M€ (40 % au-delà). La réduction d'impôt vient en **soustraction du montant d'impôt** dû lors

de l'année du don. Peu importe que l'entreprise soit soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR).

« Les donateurs sont les partenaires privilégiés des projets. Des contreparties sont en cours d'étude et seront adaptées aux contributions et ambitions de chacun. Quel que soit le montant, vos dons sont importants pour nous aider à agir en faveur de la biodiversité, notre patrimoine commun » souligne Philippe Lavallart, secrétaire de la FDC41 et président de sa commission communication.

COUPON À RENVoyer À LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LOIR-ET-CHER
FDC41 - 36 rue des Laudières - BP 30068 - 41353 Vineuil cedex

Mme / M.(NOM-Prénom) : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____

E-mail : _____@_____

Fait un don de _____ € à l'ordre de la Fédération des Chasseurs de Loir-et-Cher pour le financement de (cochez une case) :

☐ L'étude et le suivi de la faune sauvage / ☐ L'aménagement des milieux/ ☐ L'éducation à la nature

Fait à _____, le ____/____/____

Signature : _____

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour

CONTACT

Marie Schricke Doyen - 06 81 66 56 09 - animation@fdc41.com

Faire baisser la facture

Pour la première fois, le montant des indemnités versées aux agriculteurs pour la saison cynégétique 2021-22 a dépassé le million d'euros (1.25 M€). Si l'aide de l'État (463 000 €) et nos réserves financières ont permis de passer comptablement le cap des deux dernières campagnes, il faut impérativement accentuer la pression de chasse pour ne pas mettre en péril les finances de la fédération.

« L'absence de fruits forestiers et la sécheresse expliquent ce montant record qui va perdurer pour 2022-2023 du fait de la guerre Russie-Ukraine qui a fait s'envoler le coût des céréales » explique Serge Bourdais en charge du dossier dégâts à la FDC 41. Conséquence de cette situation : la hausse de la participation financière des territoires (contribution à l'ha).

Si globalement, les surfaces détruites par le Sanglier restent les mêmes ces deux dernières années (de l'ordre de 700 ha), on constate parallèlement une hausse des dégâts dus aux Grands cervidés de plus en plus présents sur certains secteurs.

Si le tableau de chasse Sanglier reste conséquent (27 000 sur la dernière saison, 31 000 en 2021-22), les prélèvements ne suffisent plus à contenir le montant des dégâts. Et cela d'autant plus qu'on constate aussi une progression de l'espèce vers le sud-ouest du département et vers le nord de la Loire (Beauce et Perche).

Il importe désormais de prélever davantage. « Il faut une prise de conscience générale, le Sanglier n'a pas sa place dans les plaines à forts rendements agricoles et dans les boqueteaux. En Sologne nous atteignons des densités déraisonnables sur certains territoires, avec un vrai déséquilibre avec le milieu qui engendre aussi des risques sanitaires et des problèmes de collisions !! Il faut chasser plus tôt en saison et augmenter la pression de chasse » insiste Serge Bourdais.



Accords nationaux pour accentuer les prélèvements

Le 2 mars dernier, deux accords ont été signés par la FNC avec l'Etat et le monde agricole avec l'objectif de réduire de 20 à 30 % les surfaces de dégâts commis par le grand gibier, d'ici 3 ans. Un certain nombre de dispositions sont ainsi prévues pour accentuer les prélèvements. « Les aides de l'État seront conditionnées par l'atteinte de ces objectifs » précise Serge Bourdais.

Parmi les nouvelles mesures réglementaires annoncées, citons l'usage de la chevrotine sous certaines conditions, l'extension de la période de chasse, la possibilité de tirer autour d'une parcelle en cours de récolte, le tir à poste fixe autour de points d'appâtage, la mobilisation des Lieutenants de louveterie pour le tir de nuit, les modalités d'agrainage ... Des indicateurs de suivi des prélèvements et des actions de prévention seront également mis en place.



Pépinières Bauchery
DEPUIS 1904

Spécialiste des haies champêtres et cynégétiques

SEMENCES CERTIFIÉES
Switchgrass Couverts à gibier
Cultures à gibier annuelles



Tous nos produits sur notre site
<https://bauchery.fr>

Place de l'église - 41220 Crouy-sur-Cosson

02 54 87 51 02 - contact@bauchery.fr

Échantillonnages d'été

Résultats décevants

Réalisés par les techniciens cynégétiques en août dernier, les échantillonnages d'été traduisent une baisse de reproduction de la Perdrix grise et du Faisan. Un constat qui ouvre la réflexion sur les causes.

L'échantillonnage, une opération de suivi essentielle des populations

Qu'est-ce que l'échantillonnage d'été ? Depuis 1979, le service technique de la FDC 41, avec la participation de l'OFB et de responsables des territoires, parcourt les zones comptées au printemps pour déterminer le nombre de jeunes par poule d'été (Perdrix Grise) et par adulte d'été (Perdrix Rouge). ⁽¹⁾ Cette opération se déroule entre le 1er et le 15/20 août suivant l'état d'avancement des moissons. Elle ne débute qu'à la fin complète de la récolte. Les communes recensées sont reportées sur une carte au 1/25 000^e. L'échantillonnage se réalise en voiture, à travers les champs, aux heures du lever et du coucher du soleil. L'identification des oiseaux se fait à l'aide de jumelles. Une fois identifiés, on estime l'âge des oiseaux pour déterminer les pics d'éclosion.

Pourquoi échantillonner ? Les résultats obtenus grâce à l'échantillonnage sont soumis à une analyse approfondie par le service technique. Cette analyse permet de déterminer le nombre de jeunes perdrix ou de faisans par poule ou par adulte pour les perdrix rouges. Ces données revêtent une grande importance, car elles sont utilisées pour élaborer des quotas de prélèvement au sein des sous-commissions du plan de chasse Petit Gibier. Étant donné que la reproduction des perdrix et faisans varient d'une année à l'autre en raison de nombreux facteurs, il est crucial d'obtenir des informations actualisées pour prendre des décisions éclairées. Les échantillonnages doivent être terminés en amont du mois de septembre.



À savoir

Lorsqu'on observe une compagnie de perdrix ou de faisans, celle-ci peut être constituée d'un ou de plusieurs adultes, de jeunes ou d'adultes et de jeunes ensemble. Seul l'échantillonnage de la compagnie permet de déterminer sa composition. Ainsi, même en cas d'années de faible reproduction, il est possible d'observer des groupes imposants qui, malheureusement, ne sont pas gage d'une reproduction satisfaisante.

N'oublions pas que les faisans, les perdrix grises et rouges sont gérées au travers d'un plan de chasse. Cet outil nous permet de conserver les souches sauvages de ces espèces dans notre département, sur les zones en plan de chasse. Ce travail courageux et de longue haleine, mené par les différents conseils d'administration de la FDC41 depuis 40 ans, est reconnu au niveau européen. Le Loir-et-Cher demeure l'un des derniers bastions de la Perdrix naturelle.

⁽¹⁾ Pour la perdrix rouge, nous ne distinguons pas la femelle du mâle à cause de comportements sexuels proches.

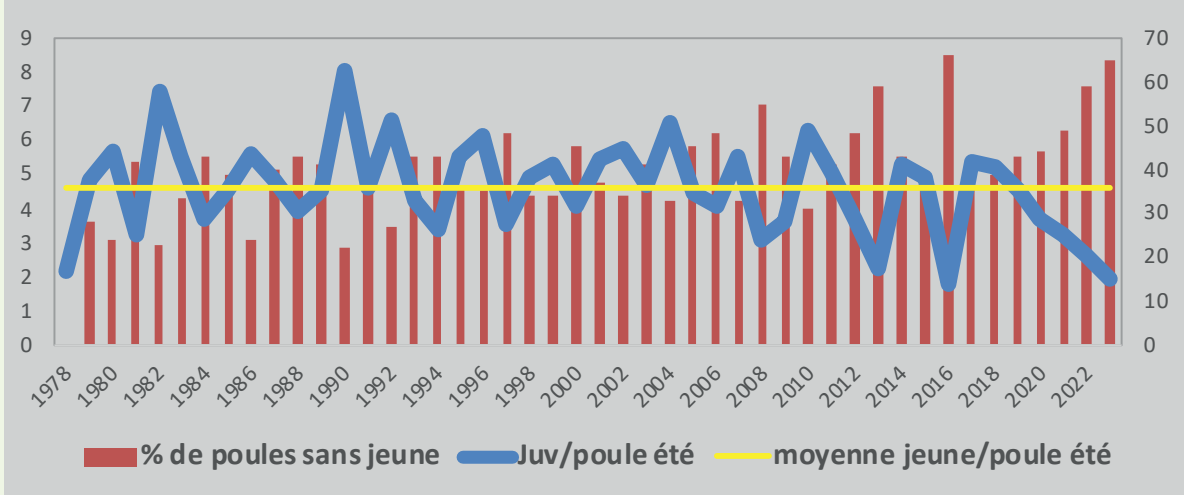
Perdrix grise

L'année s'avère catastrophique avec les résultats les plus médiocres enregistrés depuis 45 ans : seulement 1,9 jeune par poule d'été (comparé à 2,6 la saison précédente). Cette situation est illustrée sur le graphique par la courbe bleue (représentant le nombre de jeunes par poule d'été) en comparaison avec la moyenne (courbe jaune). Parallèlement, l'histogramme rouge (indiquant le pourcentage de poules sans jeunes) ne cesse de croître.

RESULTATS DE LA REPRODUCTION PERDRIX GRISE SUR 5 ANNEES EN LOIR ET CHER					
	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE DE COMPAGNIES	389	344	263	319	199
NOMBRE D'OISEAUX	3263	2724	1899	2059	1151
NOMBRE DE JEUNES	2152	1668	1096	1092	512
PIC D'ECLOSION N° SEMAINE	26	25	25	24-25	24-25
NOMBRE D'ADULTES	1111	1056	803	967	639
* COQS	635	606	464	551	369
* POULES	476	450	339	416	270
* DE POULES PERDRIX SANS JEUNES	43%	44%	49%	59%	65%
* NOMBRE DE JEUNES PAR POULE D'ÉTÉ	4,51	3,7	3,2	2,6	1,9



Evolution du nombre de jeunes perdrix grises par poule d'été et pourcentage de poules sans jeunes



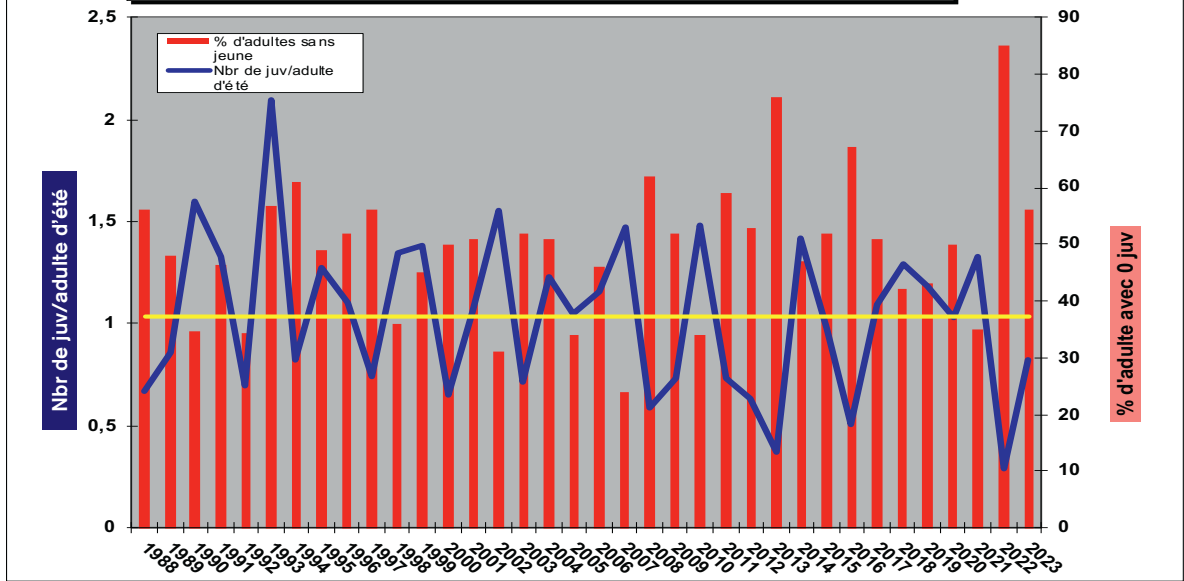
Perdrix rouge

La reproduction cette saison est décevante, mais demeure tout de même supérieure à celle de l'année précédente (0,82 jeune par adulte d'été par rapport à 0,29). Le graphique montre que la courbe bleue (représentant le nombre de jeunes par adulte d'été) se situe en-dessous de la moyenne. Cependant, il convient de noter que l'échantillonnage de la Perdrix rouge doit être considéré davantage comme un indice que comme une source exhaustive de données.

RESULTATS DE LA REPRODUCTION PERDRIX ROUGE SUR 5 ANNEES EN LOIR ET CHER					
	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE DE COMPAGNIES	70	65	47	33	40
NOMBRE D'OISEAUX	504	511	350	179	258
NOMBRE D'ADULTES	231	252	150	139	142
% D'ADULTES SANS JEUNE	43%	50%	35%	85%	56%
PIC D'ECLOSION N° SEMAINE	27	25	26	25-26	26
% DE JEUNES DE MOINS DE 4 SEMAINES	22%	13%	15%	20%	35%
NOMBRE DE JEUNES	273	259	200	40	116
* NOMBRE DE JEUNES PAR ADULTE D'ÉTÉ	1,18	1,03	1,33	0,29	0,82



Nombre de jeunes perdrix rouges par adulte d'été et pourcentage d'adultes sans jeunes



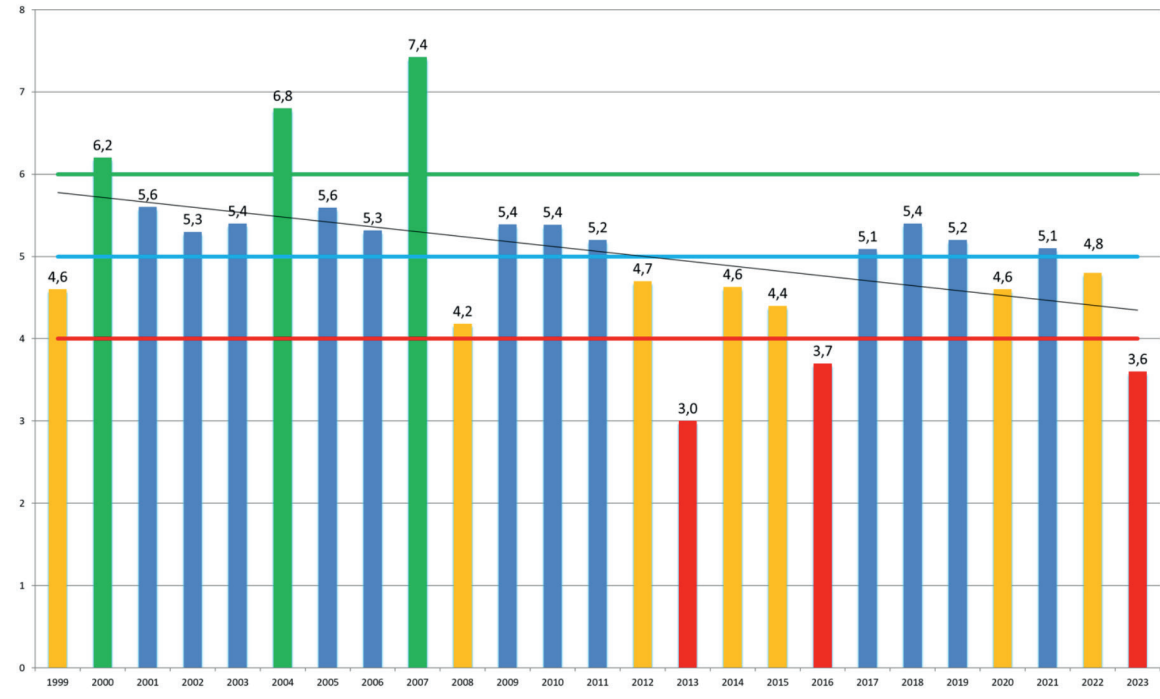
Faisan

Tout comme pour la perdrix, l'année 2023 se révèle peu favorable pour le faisan : on compte seulement 3,6 jeunes par poule d'été (par comparaison à 4,8 en 2022), avec une proportion de 23 % de poules sans jeunes (contre 15 %). Ces chiffres marquent la pire année depuis 1999. Sur le graphique, le trait rouge indique une mauvaise année, le bleu une année moyenne et le vert une bonne année.

Les facteurs influençant la reproduction demeurent difficiles à cerner, d'autant plus que la période de reproduction du faisan (de mai à juillet) s'étend sur une période plus longue que celle de la perdrix. Malgré ces résultats décevants, quelques zones, bien pourvues en coqs chanteurs au printemps, pourront certainement, prélever quelques oiseaux suivant le choix des sous commissions locales.

	Estimation de la reproduction Faisan Commun sur 4 années en Loir et Cher			
	2020	2021	2022	2023
Nombre d'oiseaux (poules et jeunes)	2172	3440	2401	2005
Nombre de poules	389	566	417	440
Nombre de jeunes	1783	2874	1984	1565
Pic éclosion N° semaine	23	23-24-25	23-24-25	24
% d'oiseaux non chassables à l'ouverture générale (16 semaines)	73%	79%	73%	74%
% d'oiseaux non chassables au 15 octobre (16 semaines)	28%	32%	23%	24%
% poules sans jeunes	15%	11%	15%	23%
Nombre de jeunes par poule d'été	4,6	5,1	4,8	3,6

NOMBRE DE JEUNES PAR POULE FAISANE PRESENTE EN ETE DANS LE LOIR ET CHER



Conclusion

Une fois encore, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Alors même que nous n'avons pas subi d'incidents climatiques majeurs, nous pensions avoir une meilleure reproduction.

La gestion de la perdrix est complexe, et d'autres facteurs, au-delà des conditions météorologiques, jouent sûrement un rôle tout aussi important : la prédation, le moment de la moisson, la vitesse de la récolte, la rapidité du déchaumage et l'évolution des machines agricoles...

Conscients que l'agriculture moderne a des impératifs, nous ne pouvons que subir cette évolution de pratiques. Cependant le comportement irresponsable de certains met à mal nos efforts quotidiens. Ainsi, la divagation des animaux domestiques lors des promenades quotidiennes, le broyage non justifié de certains particuliers ou organismes publics et la complexité de régulation des prédateurs ne font que rendre la tâche difficile aux personnes qui croient en l'avenir du Petit gibier naturel.

L'impact des CIVE sur la petite faune de plaine

Les Cultures intermédiaires à valeur énergétique (CIVE), alimentant les unités de méthanisations productrices de biogaz, ont un impact sur la petite faune de plaine. La seconde année du suivi réalisée par la FDC41, en partenariat avec des agriculteurs du Mérois, confirme l'impact sur le faisan commun.

Confiée à Benjamin Bouffette, alternant en Bachelor Biodiversité, le suivi s'est déroulé à partir du 24 mai dernier sur 12 parcelles récoltées principalement, sur les communes de Lestieu/Tavers, Talcy, Courbouzon et Sérès (soit 150 ha) selon un protocole défini dans le cadre du programme National Agrifaune.

Réalisé avec l'appui de personnels techniques de la FDC41, d'administrateurs, d'agent de l'OFB et de bénévoles (dont M. & Mme Garnier, conducteur agréé de chien de sang), les opérations de ratissage, à pied après le passage de l'ensileuse, ont permis d'observer et de quantifier la mortalité de plusieurs espèces.

Sur 82 hectares parcourus sur la zone d'étude, (4,8 coqs chanteurs/100 ha) il a été recensé la mortalité et la destruction d'une poule faisane, de trois nids de faisan (non éclos avec 32 œufs) et un faisandeau. À cela s'ajoutent 2 perdrix grises adultes et un renard. En 2022, sur cette même zone, la destruction de 6 coqs, 9 poules et 5 nids non éclos (43 œufs) avait été constatée.

Conformément à nos ambitions pour cette deuxième année, des suivis furent réalisés sur un autre secteur (Talcy, 12coqs chanteurs/100 ha) pour comparer et conforter ou pas, l'impact de la récolte des CIVES sur les populations de faisan. Ainsi, sur les 42 hectares prospectés, il a été relevé la mortalité et la destruction d'un coq, de 6 poules et 8 nids de faisan (non éclos avec 68 œufs).



« Notre suivi démontre que ces cultures ensemencées spécifiquement pour la méthanisation ont clairement un impact sur la petite faune de plaine, lors des récoltes (ensilage) en période de nidification », constate Benjamin Bouffette qui pilote le projet.

Alors que d'autres fédérations de chasseurs conduisent des opérations de suivi (Oise, Ardennes, Seine-et-Marne), des solutions doivent être recherchées et proposées pour prévenir cette mortalité préjudiciable à la biodiversité.



La jachère mellifère

Un intérêt majeur pour la petite faune de Beauce

Exploitant agricole à Roches et président du GIASC Vallée de la Cisse et de la Loire, Jean-Luc Adam a fait le choix d'implanter une jachère mellifère sur son exploitation. Une expérience qu'il juge positive pour la biodiversité.

En mars dernier, le GIASC a lancé un challenge à tous ses adhérents : « **Planter 10 ha de jachères mellifères Pollifauniflor** » avec l'appui et le soutien de la FDC 41.

Ce sont 10 territoires adhérents du GIASC (chasses communales et chasses privées) qui ont spontanément souhaité mettre en place ce couvert sur une surface représentant 11,5ha. Un challenge relevé haut la main. « Cette expérience est très positive : les insectes comme les pucerons, les sauterelles, les syrphes et autres carabes sont nombreux et constituent une nourriture précieuse pour les faisandeaux et perdreaux, dans les premiers jours de leur vie » explique Jean-Luc Adam. Ce dernier insiste aussi sur la capacité de ces jachères à constituer des zones refuges au sein des territoires où il y a peu de cultures d'été comme le tournesol ou le maïs.

Cette jachère mellifère « Pollifauniflor » a été développée en Région Centre Val de Loire par la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNMAS), le réseau des Chambres d'agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val-de-Loire. Ce mélange se compose de 10 espèces annuelles et vivaces ⁽¹⁾. Elle est d'autant plus intéressante que la floraison est étalée au fil des

saisons, avec un couvert pérenne sur trois années minimum. Cette jachère offre un aménagement durable dans le temps.

De plus, ce couvert est adapté au secteur de la Beauce et de la Petite Beauce, car il est compatible avec les cultures spécifiques de « porte-graines », qui sont nombreuses sur cette partie du département. La FDC verse une aide de 50 € /ha dans le cadre du contrat Jachère mellifère. Les semences ont été fournies aux exploitants gratuitement dans le cadre du programme Dyn'agrobio de la FRCCVL et financé par l'éco-contribution.

« Même sans les aides, j'aurais mis en place ce couvert végétal. Il faut montrer l'exemple et agir pour préserver notre environnement. Voir la petite faune toute l'année et permettre son développement est une réelle satisfaction » conclut l'exploitant qui pourra aussi intégrer cette surface en jachère mellifère dans le calcul des Infrastructures AgroEcologiques (IAE) comptabilisées pour les aides PAC.

⁽¹⁾ Bourrache officinale, sarrasin, trèfle blanc et incarnat, mauve, souci, luzerne, achillée millefeuille, grande marguerite, sainfoin.



Jean-Luc Adam avec Nathalie Diquelou, technicien cynégétique sur une parcelle de 1 ha plantée en jachère mellifère appartenant à Remi Deschamps et située à Oucques-la-Nouvelle.

La FDC 41 soutient les « Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) »

Une nouvelle dénomination, de nouvelles exigences environnementales, pour une nouvelle PAC 2023-2027.

En remplacement des surfaces dites : « d'Intérêt Ecologique (SIE) » et pouvant être mises en valeur par la voie des « éléments favorables à la biodiversité » de l'Ecorégime, les IAE correspondent principalement aux éléments topographiques non exploités présents sur les terres agricoles (IAE non productives), comme les arbres isolés ou alignés, les bandes tampons et bordures de champ, les mares, les haies, les bosquets, les jachères et les fossés.

Pour préserver ces éléments favorables à la biodiversité, la BCAA 8 (conditionnalité aides PAC) exige de maintenir un minimum de surface et d'éléments topographiques sur les terres cultivées. Deux possibilités sont offertes :

- 1. Respecter un taux minimal de 4% des terres arables* dédié exclusivement aux IAE non productives ; ou.
- 2. Respecter un taux minimal de 7% des terres arables*, dont 3% dédié exclusivement aux IAE non productives et 4% dédié aux IAE productives telles que les cultures dérobées et/ou cultures fixatrices d'azote.

Pour répondre à ces objectifs, chaque exploitant doit se référer à la liste des Infrastructures Agroécologiques reconnues et à leurs coefficients surfaciques. Par exemple, 1 m linéaire de haie équivaut à 20 m² d'IAE, 1 m linéaire de bande ou de bordure équivaut à 9 m² d'IAE et 1 ha de jachère mellifère est égal à 1.5 ha d'IAE.

(*) Les terres arables correspondent aux surfaces labourables (ensemencées) de l'exploitation + les jachères et prairies temporaires de moins de 5 ans.

Un panel d'aides et d'accompagnement pour les agriculteurs dans la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité, reconnus au titre des IAE.

Selon les possibilités des agriculteurs et des enjeux du territoire, différents aménagements favorables à la biodiversité (IAE) peuvent être mis en place sur le terrain et soutenus par les chasseurs (FDC 41, GIASC, détenteur).

C'est par exemple le cas, pour la plantation de haies et de petits bosquets. Par la mise en place de Jachères et de cultures fauniques, apportant un couvert appétant et protecteur pour la faune. Comme le présente le tableau ci-dessous.

« Tous nos contrats permettent de réaliser des aménagements reconnus en IAE et peuvent donner droit à une compensation financière » conclut Jean-Michel Vincent en invitant les agriculteurs et les territoires à contacter la FDC 41, pour plus de précisions.

Calcul respect 4% IAE	Il est possible d'avoir sur son exploitation
exemple : pour 100 ha de terre arable = 4 Ha d'IAE	4 ha de jachère (tous couverts en place au 1 ^{er} mars) ou 2,70 ha de jachère mellifère (5 plantes minimum - en place au 15 avril) ou 1000 m de haie + 2 ha de jachère (tous couverts - en place au 1 ^{er} mars) ou 800 m de haie + 1000 m de bandes ou bordures de champs + 1 ha de jachère mellifère

Contrats et aménagements soutenus FDC41	Aides financières	Reconnu IAE	Equivalence IAE
Jachère "Faunique"	max 150€/ha (tripartie) et 2ha/parcelle	oui, si couvert semé ou présent avant le 01/03	1ha = 1ha
Jachère "Fleurie"	max 150€/ha (tripartie) , petite surface	oui, si couvert semé ou présent avant le 01/03	1ha = 1ha
Jachère "Mellifère-Apicole"	max 150€/ha (tripartie) et 2ha/parcelle	oui, si couvert semé ou présent avant le 15/04	1ha = 1,5ha
Jachère "bande de Panic Erigé"	max 250€/ha (tripartie) sur 3ans puis 150€/ha dès la 4eme année. Bande de 15m de large maximum.	oui, si couvert semé ou présent avant le 01/03	1ha = 1ha
Jachère "Non-Broyage"	non	oui, si couvert semé ou présent avant le 01/03	1ha = 1ha
Bande Bordure et Biodiversité	max 150€/ha (FDC41) et 2ha/exploitation	oui, dans le cadre des bordures non productives, largeur minimum de 5m sauf pour les bordures de forêt, qui doit être d'au moins 1m.	1m linéaire = 9m²
Culture d'Intérêt Faunique	max 150€/ha (FDC41) et 1ha/parcelle	oui, dans le cadre des bordures non productives, largeur minimum de 5m sauf pour les bordures de forêt, qui doit être d'au moins 1m.	1m linéaire = 9m²
Plantation de haie	oui	oui	1m linéaire = 20m²
Plantation de buisson (petit bosquet) < à 50 ares.	oui	oui	1m² = 1,5m²



ARMURERIE
NATURE & PASSION-SOLOGNE

À L'OCCASION
DE L'OUVERTURE
DE LA CHASSE

3 SEMAINES DE
FOLIE !

DU 26 AOÛT AU 16 SEPTEMBRE 2023



SUR LES **MUNITIONS**
SUR LES **ARMES**
SUR LES **TRÉPIEDS**
SUR LES **TEXTILES**
SUR LES **BOTTES**
& PLEIN D'AUTRES...

(SELON ÉTIQUETAGE EN MAGASIN)

**ATELIER
SUR PLACE**

TOUTES REPARATIONS,
MISE EN CONFORMITE
SYSTEME VISEE LASER.



ARMURERIE NATURE & PASSION – SOLOGNE

ROMORANTIN (41) - ROUTE DE VERNOU - TEL : 02 54 88 30 90

À CÔTÉ DU MAGASIN



OUVERTURE À 9H30

Recherche au sang

Les conducteurs agréés : des bénévoles dévoués et engagés pour la recherche du grand gibier blessé.

« Jusqu'au bout », c'est leur devise, et ce n'est pas un hasard ! Pour y arriver ils se donnent tous les moyens, car être agréé est la première des clés. Gage de qualité pour le chasseur, ne vous y trompez pas lorsque vous souhaitez engager une recherche, et rappelez-vous que **seuls les conducteurs agréés sont habilités à intervenir** (Cf. carte ci-dessous).

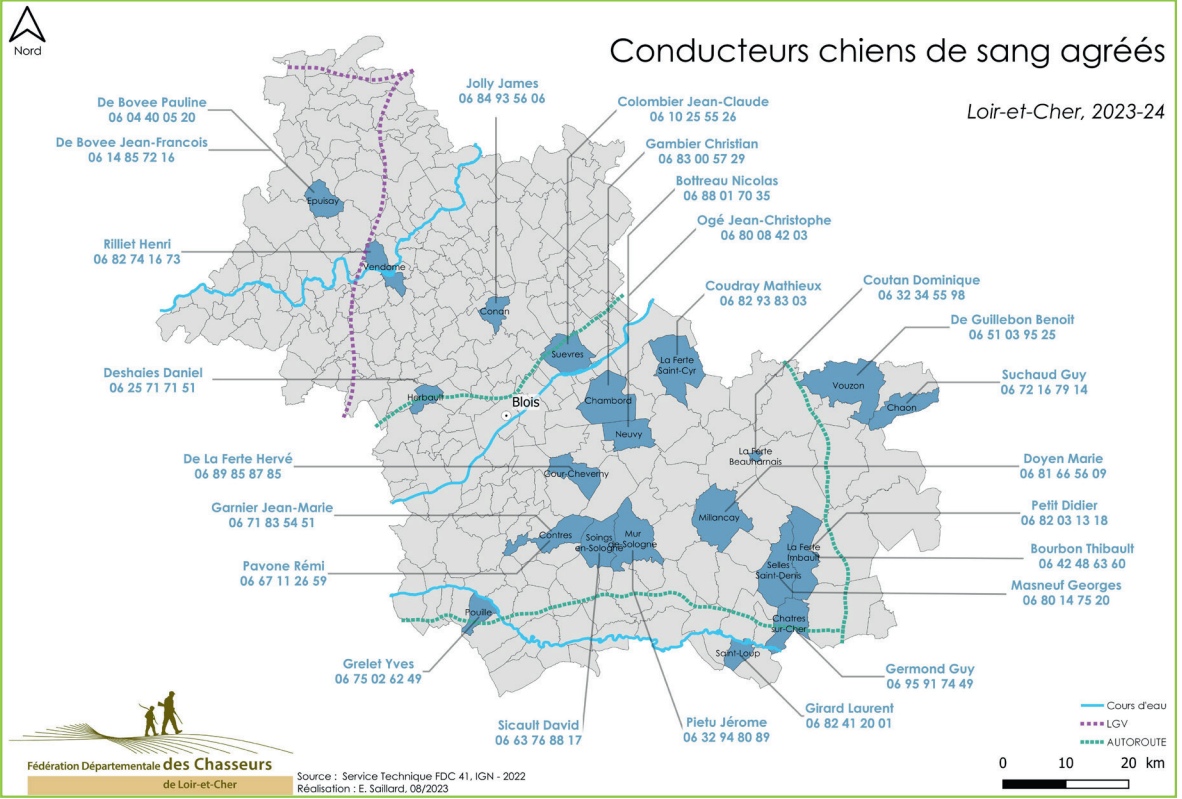
Trois nouveaux conducteurs ont obtenu leur agrément cette année : Thibault Bourbon (La Ferté-Imbault), Daniel Deshaies (Herbault) et James Jolly (Conan). Comme tous les autres, leur agrément a été validé à l'issue de leur participation à un stage théorique et pratique de 2 jours, et après l'éducation minutieuse de leur compagnon de parcours dont les qualités ont été jugées lors d'une épreuve officielle sur piste artificielle. Cette épreuve restera le passage obligé de chaque conducteur, dès lors qu'il éduque un nouveau chien. Rien n'est acquis, tout se travaille, et les résultats de ce travail passionnant sont inévitablement le fruit de personnes tout aussi passionnées.

Les conducteurs agréés méritent donc pleinement votre confiance, votre reconnaissance et vos appels. Chaque sortie permet au binôme de devenir toujours plus performant, de comprendre son chien, de gagner en confiance, d'acquérir les bons réflexes, d'aller jusqu'au

bout. Chaque intervention ajoute à l'expérience, peu importe le résultat final. Certains échecs valorisent plus le travail remarquable de l'équipage qu'une réussite. Parcourir plusieurs kilomètres, relever les défauts un à un, aller au bout de l'effort physique, croire que tout est toujours possible... **la force mentale et physique, la volonté et l'abnégation restent un atout de ces équipes d'exception !**

Devoir moral des chasseurs, la recherche d'un animal blessé s'impose d'elle-même. Comment fermer les yeux sur les souffrances et les mutilations infligées au gibier ? Peut-on se prévaloir d'être chasseur au sens noble du terme, lorsque l'on mérite à peine le titre de « tireur » ? La vie d'un animal ne mérite-t-elle pas tout notre respect ? L'abondance du grand gibier peut-elle accréditer l'abandon d'un animal blessé ? **Choisir de tirer, c'est assumer son acte de chasse,** accepter ses responsabilités et s'engager à adopter un comportement irréprochable après chaque tir.

S'il est important d'être attentif au moment du tir pour déceler une réaction anormale ou encore identifier la coulée et la direction de fuite, **il est primordial de contrôler chaque tir** et de baliser la zone et les éventuels indices, en vue de procéder à une recherche ou à un contrôle approfondi. Contrairement aux chiens de traque, le chien de rouge



est éduqué pour travailler les voies froides, pister une voie unique sans faire le change. Cette capacité permet de ne pas pousser l'animal à chaud, et de le laisser tranquille afin qu'il se couche rapidement. Il est donc impératif d'empêcher les chiens de le poursuivre lors de la battue et encore moins de les remettre volontairement sur la voie. Ils ne feraient que compromettre la réussite et mettraient en difficulté l'équipage agréé.

Certains ont sans doute d'excellents chien de chasse, capables de pister à chaud, c'est une évidence, aucun n'a de « chien de sang ». Chacun son rôle, chacun ses compétences. Faire le choix de s'engager dans la recherche du grand gibier blessé reste un parcours méritant et exigeant.

Le Loir-et-Cher compte 25 conducteurs agréés, disponibles, bénévoles, prêts à intervenir toute l'année à vos côtés, pourvu que vous les appeliez, alors n'hésitez plus !



Épreuve réussie pour cette jeune chienne Rouge du Hanovre, désormais agréée pour pister au naturel !

Vous souhaitez faire le stage, préparer un chien pour devenir conducteur agréé ou tout simplement avoir d'autres renseignements ? N'hésitez pas à contacter Marie DOYEN, déléguée de l'UNUCR pour le Loir-et-Cher, au 06.81.66.56.09 / maje.doyen@orange.fr

VERNÉJOLS

TERRASSEMENT - MAÇONNERIE
CARRELAGES - RESTAURATION
BÂTIMENTS INDUSTRIELS - T.P.
DÉMOLITION
AMÉNAGEMENT DE PROPRIÉTÉ



Z.I. Route de Buray - 41500 MER
Tél. 02 54 81 03 90
Fax 02 54 81 24 03
vernejols@wanadoo.fr



Entretien, conception, pavage,
aménagement de jardins

06 36 44 46 00

78 Bis rue Haute d'Aulnay
41500 mer

www.garden-paysage41.com
gardenpaysage41@gmail.com

Entreprise de travaux Agricoles et Forestiers

JACKY DEPARDIEU



- Scarificateur sur pelle
- Broyage de rémanents et de souches
- Préparation du sol
- Plantation et semis forestier
- Entretien
- Cultures à gibier
- Pose de clôture
- Débroussaillage
- Travaux de pelle, création de chemins forestiers, curage et création de fossés

*À votre service
depuis 30 ans*



Zone artisanale du Reuilly
Route de Nouan-le-Fuzelier
41300 PIERREFITTE-sur-SAUDRE
etafjde@orange.fr

02 54 88 47 98 • 06 07 59 49 74



JM PAYSAGES
SARL

CRÉATION ESPACES VERTS
AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN
ÉLAGAGE

BROYAGE DE BRANCHES ET SOUCHES
TERRASSEMENT PELLE 1,5 - 4 - 6
ET 15 TONNES
CURAGE FOSSÉS, ÉTANGS



3 rue du Champ de Foire
18330 Nançay
Tél. 02 48 51 19 39

Mob. 06 07 59 49 74
j.m.paysages18@orange.fr



**32 ans au service
de nos clients !**

ASTRID DE SOLOGNE

Spécialiste en aménagement du territoire

Miradors • Agrainoirs • Cultures à gibier • Attractants • Venaison et trophées
• Aménagement de territoire • Élevage • Accessoires du chasseur •
Équipement du chien • Idées cadeaux



MIRADORS EN PIN TRAITÉ AUTOCLAVE

Classe IV

à partir de

62,50 € HT



SCANNEZ POUR PLUS D'INFOS !

2 ADRESSES ASTRID DE SOLOGNE

13, rue Denis Papin
BP 106 - 45240 La Ferté Saint-Aubin
Tél. : 02 38 76 62 67
astrid-de-sologne@wanadoo.fr

ZA la Croûte
41210 Neung sur Beuvron
Tél. : 02 54 88 30 66
info@miradors-sologne.com

WWW.ASTRID-DE-SOLOGNE.COM

Le nouvel arrêté de piégeage des ESOD du groupe 2 applicable

Le nouvel arrêté du ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) du groupe II est paru au Journal Officiel le 3 août 2023.

En Loir-et-Cher, la régulation par piégeage des espèces suivantes est de nouveau possible pour une durée de trois ans soit jusqu'au 30 juin 2026 : Renard roux, Fouine, Martre des pins, Corbeau freux, Corneille noire et Étourneau sansonnet.

La FDC 41 remercie vivement toutes les personnes qui ont fait remonter les attestations de dommages générées par ces espèces qui ont constitué le dossier de demande de classement des ESOD auprès du ministère.

« Le Ministère a reconduit les mêmes espèces. Malgré sa présence significative et son impact en tant que prédateur, la Pie n'a pas été retenue dans notre département » explique Frédérique Leroy en charge des ESOD à la FDC 41.

Retrouvez l'ensemble de l'arrêté en scannant ce QR code :



Nouvelle procédure pour la destruction à tir

La demande d'autorisation préfectorale de destruction à tir annuelle des espèces classées ESOD est désormais dématérialisée. Elle s'effectue sur le site de la DDT de Loir-et-Cher où un formulaire en ligne est à compléter. Il faut au préalable se créer un compte sur FranceConnect.

Dorénavant, les formulaires papier ne seront plus disponibles en mairie. Le délai d'instruction est en moyenne d'un mois.

Retrouvez le formulaire en scannant ce QR code :

A.G.R.E.P.D.E 41 CALENDRIER 2023 DES RÉUNIONS DE SECTEURS COLLECTE DES DÉPÔTS DE CAPTURE

18H	LIEU	SECTEUR
Mercredi 25-10-2023	MUR DE SOLOGNE Nouvelle Salle du Lavoir, Rte de Romorantin,	Claude SARRASIN ☎ 06 13 13 89 90 (12) ROMORANTIN-LANT
Mercredi 25-10-2022	MUR DE SOLOGNE Nouvelle Salle du Lavoir, Rte de Romorantin,	Sophie VADE- ANDRE ☎ 06 86 78 62 93 (11) SELLES SUR CHER
Mercredi 25-10-2023	MAREUIL Salle des associations (près de la poste)	Jean Claude THEVOT ☎ 02 54 32 79 08 (10) ST AIGNAN/CHER
Mardi 7-11-2023	MONDOUBLEAU Maison Consigny	Lionel SOURIOU ☎ 06 73 94 74 85 (01) MONDOUBLEAU
Mercredi 8-11-2023	LORGES Salle de la Mairie	Jean Jacques DOMINGUEZ ☎ 02 54 87 92 79
Mardi 14-11-2023	LA FERTE ST CYR Salle de la Mairie	Jean Jacques DOMINGUEZ ☎ 02 54 87 92 79 (09) NEUNG SUR BEUVRON
Mercredi 15-11-2023	VILLETRUN Salle de la Mairie	Gilles PAJON ☎ 06 87 83 78 88
Jeudi 16-11-2023	CHOUZY SUR CISSE Salle des Associations	Jean Claude LEBERICHEL ☎ 06 15 55 06 48 (05) BLOIS
Mercredi 22-11-2023	MENNETOU SUR CHER Salle Polyvalente - 7, place du 11 novembre	Jean DREAU ☎ 06 08 11 46 12 (14) MENNETOU/CHER
Mardi 28-11-2023	SAMBIN Salle des Fêtes	Bruno LEVEAU ☎ 06 45 47 53 27 (07) CELLETTE
Mardi 28-11-2023	SAMBIN Salle des Fêtes	Serge MENNERAY ☎ 06 82 76 29 11 (06) MONTRICHARD
Mercredi 29-11-2023	SALBRIS Salle Bellevue - Route de Pierrefitte (à côté du Château d'eau)	Gilles PAJON ☎ 06 87 83 78 88 (15) SALBRIS
Mercredi 6-12-2023	ST MARTIN DES BOIS Salle des réunions (Place de l'église),	D. LEROY ☎ 06 43 11 46 92 (02) MONTOIRE/ LOIR

bourderioux et Fils

Sécuriser vos battues !!!

Mirador acier
1m, 1,5m, 2m et 3,5m

Echelle archer et affût carabine

Braséro

- ☐ Caméras de surveillance
- ☐ Caisses de transport pour chien
- ☐ Attractifs pour gibier
- ☐ Accessoires de boucherie

BOURDERIOUX ET FILS
Zi de la bezardière
41200 Villefranche sur cher
Tél: 02 54 96 45 59/ 06 43 83 68 00
Mail: bourderiouxetfils@wanadoo.fr

axxome propreté

la transparence au coeur de nos services

PME locale spécialisée dans les services autour de la propreté :

- Mise en propreté de vos locaux ;
- Entretien de la vitrerie et des façades ;
- Entretien des espaces verts ;
- Maintenance immobilière, petits travaux...

Lauréat des trophées RSE 2019 de la FEP

QUALIPROPRE

axxome Espaces verts

AXXOME - 5 rue Auguste le Bon - 41000 Blois
02 54 55 93 02 - www.axxome.fr

TOYOTA STA 41

LE SUV TOUT TERRAIN 100% ÉLECTRIQUE : bZ4X

JUSQU'À 513 KM D'AUTONOMIE (WLTP)

RECHARGE RAPIDE : 80% DE VOTRE AUTONOMIE REGAGNÉE EN 30 MINUTES

Gamme Toyota bZ4X : consommations mixtes combinées (l/100 km) et émissions de CO2 combinées (g/km) selon norme WLTP : 0

PORTES OUVERTES : 16 & 17 SEPTEMBRE ET 14 & 15 OCTOBRE

TOYOTA STA 41 BLOIS - ROMORANTIN

11, rue des Guignièrès
41000 Blois
02 54 20 07 09
www.toyota-blois.fr

6, avenue Georges Pompidou
41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 95 77 52
www.toyota-blois.fr/concessions/toyota-romorantin/

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

Calendrier des formations 2023

Pour participer à nos formations, vous devez impérativement vous inscrire préalablement en nous retournant le coupon ci-dessous et vous présenter à la formation avec la convocation reçue.

Centre de formation :
Sauf mention contraire, nos formations se déroulent à La Maison de la Chasse et de la Nature, le Marché Coutant, à Montrieux-en-Sologne.

Pour toute question : Tél. 02 54 50 01 60 - fdc41@wanadoo.fr

COUPON D'INSCRIPTION Fédération des Chasseurs - BP 30068 - 36 rue des Laudières - 41353 VINEUIL Cedex

Nom/Prénom	
Adresse	
Mail et téléphone	

Cocher selon vos choix :		Dates prévues en 2023	Coût
☐	Permis de chasser*	1 jour (8h30/18h) : nous consulter - des formations sont organisées tout au long de l'année, en fonction du nombre d'inscrits	FDC41 : 30 € + OFB : 46 € (mineurs : 31 €)
☐	Piégeage	☐ Mercredi 4 et mercredi 11 octobre 2023 ☐ Jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2023 à Rocé	__ € + __ € les deux repas
☐	Gardes particuliers	2 jours (8h30/18h00) : Lundi 16 et mardi 17 octobre 2023	__ € (ou __ € repas compris)
☐	Sécurité à la chasse	Mardi 17 octobre de 8h30 à 17h30	__ € (repas compris)
☐	Venaison	Mardi 3 octobre 2023	__ €
☐	Sécurité décennale obligatoire	Possible en ligne via votre espace adhérents : https://fdc41-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx Formation en présentiel : ☐ Jeudi 7 septembre 2023 à la FDC 41 à Vineuil ☐ Jeudi 7 décembre 2023 à la FDC 41 à Vineuil	Gratuit

* Réviser les questions théoriques de l'examen du permis de chasser sur www.reussite-permisdechasser.com
__ En attente du tarif en vigueur courant septembre.
N'hésitez-pas à nous contacter si vous avez la moindre question, par téléphone au 02 54 50 01 60 ou par mail à l'adresse fdc41@wanadoo.fr.

Ouvrir son territoire aux nouveaux chasseurs

Il n'est pas toujours facile de trouver un territoire de chasse pour un nouveau permis. C'est pourquoi l'Association des jeunes chasseurs du Loir-et-Cher (AJC 41) et plusieurs présidents de territoires s'emploient à faciliter l'accès et à accompagner « les petits nouveaux » dans leurs apprentissages. Un exemple à suivre.

« Il est important d'accompagner les jeunes permis lors de leurs premières saisons de chasse. Ce n'est pas parce que l'on a le permis que l'on connaît toutes les ficelles » explique Nicolas Ouisse, président de l'AJC 41 (80 adhérents de moins de 35 ans).

Parce que beaucoup de jeunes ne disposent pas toujours des moyens financiers pour s'équiper et payer une action, avec son équipe, il s'emploie à proposer dans tout le département des journées de chasse gratuites ou financièrement accessibles. 240 places ont ainsi été proposées l'an passé à des tarifs attractifs (de 20 à 80 €), incluant l'encadrement des jeunes chasseurs par des membres du bureau de l'association.

Il reste que trouver des territoires d'accueil n'est pas aisé : « Jessuie beaucoup de refus, en Sologne particulièrement » évoque le président qui en appelle à la bonne volonté des organisateurs pour participer au renouvellement des générations. C'est par exemple le cas d'Alain Guillot, président de la chasse « Écoute au vent » à Yvoy-le-Marron qui lors de chacune de ses chasses accueille un jeune permis pour transmettre les « ficelles du métier ».

Souvent plus accessibles, les chasses communales fournissent des efforts, à l'image de l'Association communale de chasse de Pray. Philippe Bénéville, son président, est particulièrement sensibilisé : « les jeunes sont l'avenir de la chasse, c'est essentiel d'accueillir les nouveaux permis dans les meilleures conditions, avec un parrain qui leur donne des conseils ».



Avec le soutien financier de la FDC41, l'ACC de Pray, qui compte 22 sociétaires, offre aux nouveaux permis la carte gratuite la première année et un rabais de 50 % la seconde. Ils peuvent ainsi chasser du gibier naturel sur un territoire très bien aménagé de 950 ha. Les retombées sont aussi très positives avec des jeunes motivés qui « ne sont pas avares de leur temps » pour participer à l'entretien du territoire. « Les échanges sont très riches, la chasse ce n'est pas que tirer des coups de fusil » se félicite Philippe Bénéville. Comme Nicolas Ouisse, ce dernier aimerait aussi que le monde cynégétique s'ouvre davantage aux non-chasseurs, via des opérations d'accueil du public.

ARMURERIE DU VAL DE LOIRE J.N. BRISSET

ARMURIER DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉTIENNE

Hall
d'exposition
sur 200 m²



TOUTES LES GRANDES MARQUES LOCATION ROBOT DE BALL-TRAP

Vêtements de chasse : DEERHUNTER, LE CHAMEAU, BERETTA, INTERCHASSE, BLASER

Armes et munitions catégorie B au meilleur prix ! (Glock - CZ - Beretta - Manurhin...)

> Tout achat est suivi
d'un réglage personnalisé selon
la morphologie du tireur et ses
habitudes de tir

> Pour le réglage : stand de tir
25, 50, 100, 150, 200 mètres

> Sanglier courant pour arme(s)
rayée(s) ou optique(s)

Toutes réparations effectuées sur place



**32, avenue Maunoury
41500 MER**

Autoroute A10, sortie MER - Tél. 02.54.81.00.22
www.armurerie-brisset.com

Les faons de Chambord repérés grâce au drone fédéral

Déjà fonctionnel pour la recherche de nids de petit gibier sur les parcelles agricoles, la prévention lors des fauches ou la cartographie aérienne, le drone de la FDC 41 a été utilisé au printemps pour repérer les faons du domaine national de Chambord (DNC). Une opération partenariale qui a montré son intérêt.



Hubert Vuitton et la FDC 41 ont été sollicités par le directeur général, commissaire de Chambord, Pierre Dubreuil, pour mettre à disposition leur drone afin de repérer plus facilement les faons venant de naître. L'engin était piloté par Eloïse Saillard, télépilote, avec le soutien de Stéphane Chantecaille, technicien cynégétique.

Ce partenariat s'inscrit dans un programme scientifique porté par le domaine national de Chambord et l'OFB sur la dynamique et la gestion du Cerf élaphe, espèce emblématique du domaine de 5440 ha. Supervisé par Maryline Pellerin, cheffe de service adjointe « Conservation et gestion durable des espèces exploitées » à l'OFB, il vise à estimer les paramètres démographiques sur le succès de la reproduction et la survie des deux sexes.

« En survolant les prairies, le drone nous permet de repérer rapidement les faons avant leur capture en vue de poser des colliers d'identification fluorescents et d'effectuer des mesures biométriques selon le protocole de l'OFB » explique Freddy Cariello, technicien cynégétique en charge de la faune au domaine national de Chambord. Équipés de colliers et/ de boucles ⁽¹⁾, les cervidés pourront ainsi être suivis dans le temps, notamment lors des panneautages.

Sous la responsabilité d'Étienne Guillaumat, directeur de la chasse et de la forêt du domaine, l'opération a été réalisée par Freddy Cariello et son équipe composée d'Adrien Gérard, technicien cynégétique référent du programme scientifique et Léandre Barata (apprenti), avec le soutien de Corentin Valladon, stagiaire OFB. Les 2 et 7 juin derniers, elle a permis le survol de 10 prairies, le repérage de 13 faons et le baguage d'une jeune femelle baptisée *Hubertine*. Comme les huit autres faons capturés cette année, elle est dotée d'un collier extensible et rejoindra les 500 à 700 cervidés présents sur le domaine. Une population qui se porte bien.

Une réelle plus value

« Cette technologie numérique et l'apport de la caméra thermique nous rendent un grand service ; elle nous fait gagner un temps précieux, facilite la capture et permet de voir la répartition spatiale des faons en temps réel » se félicite Freddy Cariello. Couronné de succès, le repérage par drone sera renouvelé en 2024, mais une ou deux semaines plus tôt pour correspondre au pic des naissances qui a lieu entre le 15 et la fin mai.

Avec cette opération, la FDC 41 démontre sa compétence technique. 84 h de vol de drone ont ainsi été réalisées en deux ans. Cette intervention s'inscrit également dans l'approfondissement des relations et du partenariat avec le domaine national de Chambord.

⁽¹⁾ Outre le collier, il est aussi posé des boucles d'oreilles aux faons.



Comice de Thoré-la-Rochette

Rendez-vous important du monde agricole, le comice a connu un véritable succès en attirant près de 30 000 visiteurs. Sous le signe de la convivialité et du partage, il a même été honoré par la présence remarquée du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Monsieur Marc Fesneau.

Votre fédération a tenu un stand lors du comice de Thoré-la-Rochette, permettant aux visiteurs, chasseurs, membres du conseil d'administration et collaborateurs de la Fédération de se rencontrer, discuter et échanger autour de notre passion commune.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés ! Une table thématique sur les traces et indices des animaux animée par Marie Doyen, notre animatrice nature, a permis aux enfants de s'amuser tout en apprenant sur la faune sauvage de la région.

Cerise sur le gâteau, la Fédération a organisé un tirage au sort doté en récompenses de places pour le Game Fair ! Ce concours a rencontré un vif succès auprès des visiteurs, qui ont saisi l'opportunité de remporter ces précieux sésames pour cet événement majeur de la chasse, qui s'est tenu le week-end suivant.



- **Alarmes**
- **Automatismes de portail**
- **Interphones vidéo**
- **Vidéosurveillance**
- **Portails**
- **Portes de garage**

Particuliers & Professionnels



Votre installateur Daitem



11 - 13 Quai Henri Chavigny

41000 BLOIS

02 54 42 19 38

girault.securite@orange.fr

www.girault-securite.fr



Game Fair 2023

Un bon cru

La 40^{ème} édition du plus important salon de la chasse et de la nature d'Europe a tenu ses promesses les 16, 17 et 18 juin. Les chasseurs sont venus de toute la France profiter des nombreuses animations et rencontrer les associations cynégétiques.

Sur le stand de la FDC 41, le public a pu s'informer sur les règles de sécurité à respecter et repartir avec une grande affiche. Priorité des priorités du conseil d'administration, ce sujet fait l'unanimité à l'image de Camille Lemoine, une jeune infirmière vendômoise ayant réussi l'examen du permis de chasser sans faute. Venue déposer son bulletin dans l'urne pour le tirage au sort du chèque cadeau, elle insistait : « *Je ne prendrai jamais de risque pour tirer un animal* ».

Sur le stand voisin de la FNC, par lequel est passé le ministre de l'agriculture Marc Fesneau le samedi, la venaison était à l'honneur avec d'alléchantes dégustations pour promouvoir sa consommation. Parmi les autres priorités de l'association présidée par Willy Schraen, la mise en valeur de son écosystème digital et de ses très riches contenus. Un compteur de likes Facebook était d'ailleurs affiché avec 100 222 followers.

« *Trop longtemps, la chasse a vécu selon l'adage : pour vivre heureux, vivons cachés. Il nous faut désormais faire connaître notre passion, aider le public à la décrypter et communiquer sur nos actions en faveur de la biodiversité* » expliquait Emmanuel Blacque Belair le directeur de la communication en annonçant la future opération nationale les 15, 16 et 17 mars 2024 J'aime la Nature Propre pour mobiliser le monde cynégétique et ses partenaires.

La Sologne à l'honneur

Sur une initiative de Pascal Bioulac, maire de Lamotte-Beuvron et président de la communauté de communes Cœur de Sologne, le 1^{er} village solognot a fait le plein. Ce village de 4.000 m² a permis de découvrir les trois Maisons à thème (Cerf à Villeny, braconnage à Chaon

et étangs à Saint-Viâtre), ainsi que les producteurs et agriculteurs locaux et leurs délicieuses productions, richesse de la gastronomie locale (tarte Tatin, agneau de Sologne, bières, miel, ...).



Dimanche, la traditionnelle remise des prix du concours photo Pose Nature a permis de souligner la qualité technique des clichés sélectionnés dans les trois catégories. Un jury a sélectionné les premiers prix, parmi les clichés sélectionnés par 381 votants lors de la présentation des trophées de Cerfs en mars dernier. Ouvert cette année aux photographes des départements limitrophes, le concours photos a permis de récompenser le Vierzonnais Jérôme Bouet, 1^{er} prix dans la catégorie *Scènes de chasse*, devant Jérôme Morland et Enora Yvon.

Les autres tiercés gagnants sont respectivement : Olivier Lefèvre, Morgane Guénard et Sophie Dupé (*Paysages locaux*) et Delphine Mechen, Janick Chauveau et Étienne Doyen (*Faune Sauvage*). Les heureux lauréats ont remporté de beaux lots et verront leurs photos illustrer la une du magazine.



AMBOISE

terresetpassions2@wanadoo.fr
Tél. : 02 47 23 11 68

L'expérience de la chasse à votre service

Tarif spécial les 8 et 9 septembre



1249€ 1349€

CARABINE SEMI AUTO BENELLI ARGO
CALIBRE 30.06 ET 300WM (quantité limitée)



FUSIL SUHLBERG SEMI-AUTOMATIQUE
synthétique calibre 12 magnum

585€

éprouvé billes d'acier

**-10% sur les cartouches
calibre 12, 16 et 20.
-20% sur les balles grandes chasses !**

PACK JEUNES
CHASSEURS

599€ au lieu
de 759,90€

+ 1 FOURREAU
+ 1 KIT DE NETTOYAGE
+ 2 BOITES DE CARTOUCHES
+ 1 PORTE PERMIS



UN FUSIL CALIBRE 12 SÜHLBERG
BLACK CANON DE 71CM. GARANTIE 5 ANS

EXPRESS SABATI 190 LIMITED
CAL 30-06 ou 30 R

1790€ 2390€

PISTEURS
CHASSE • TIR • NATURE



PISTEURS : 1^{er} RÉSEAU FRANÇAIS DES ARMURIERS INDÉPENDANTS
CHASSE TIR NATURE
" Pour encore plus de choix, plus de stock, plus de prix "

Retrouvez-nous sur : www.pisteurs.fr et www.terresetpassions.com

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 10H00-12H00 et 14H00-19H00



ROBINEAU CEDRIC

06 78 35 78 20

CHARPIGNY ALEXANDRE

07 86 93 71 59

41300 Selles saint denis

Broyage forestier, Bois Energie,
Epareuse
Aménagement de territoire
Débardage

rctsf41@gmail.com

Numéro de siret 83834367100015

Création et impression : MAC-GRAPH (www.mac-graph.fr)

Miradors Cheverny
Plateforme 1m²



Section rectangulaires

**SARL
Lebecque**
Votre spécialiste !



- Miradors Battue et Affût
- Aménagements de propriété
- Attractifs Gibiers
- Grillages - Filets de Volières
- Clôtures électriques
- Aliments chiens

www.mirador-chasse.fr

Z.A. de Vollet - 6 rue des Sapins
41700 Cour-Cheverny
sarLlebecque@gmail.com - 02 54 79 29 93

Création compte SIA

Délai prolongé jusqu'au 31 décembre 2023

La création d'un compte SIA (Système d'Information sur les Armes) est obligatoire pour tous les détenteurs d'armes avant le 31 décembre 2023. Initialement prévue avant le 1er juillet, cette mesure a été repoussée.

Sont concernés par cette obligation, les détenteurs d'armes, sauf les fusils à un coup par canon lisse détenus avant décembre 2011 (calibres 10, 12, 16, 20, 24, 28, 32, 12 mn, 14 mn, 410, juxtaposés, superposés ou à un seul coup).

Pour créer son compte, il faut se munir d'une carte d'identité ou d'un passeport valide, de son permis de chasser, de sa validation (non obligatoire), d'un justificatif de domicile et d'une adresse mail. Puis se rendre sur le site : sia.detenteurs.interieur.gouv.fr.

Un guide utilisateur détaillé est accessible sur la page d'accueil.

À partir de l'ouverture du compte SIA, on dispose de 6 mois pour compléter les informations relatives aux armes qui figurent dans le râtelier numérique provisoire.



Les personnes non informatisées peuvent prendre rendez-vous auprès de la préfecture de Blois, de la sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay ou dans une maison France services.

Interdiction du plomb dans les zones humides

Depuis le 15 février dernier et la mise en œuvre d'une directive européenne, il est strictement interdit d'être porteur de munitions à grenaille de plomb à moins de 100 mètres de zones humides. Toute personne porteuse de grenaille de plomb à moins de 100 m d'une zone humide (domaine public fluvial, rivières, étangs, fossés, mares et marais) est répréhensible.

Il n'est pas nécessaire de changer de fusil. Des munitions de substitution sont utilisables dans toutes les armes. Pour cela, contacter un armurier qui vous guidera pour l'achat de vos munitions.



**BROYAGE / ÉLAGAGE
TERRASSEMENT / AMÉNAGEMENT
TRAVAUX FORESTIERS
ASSAINISSEMENT - CLÔTURE**



LP Environnement 41

6 route de la Petite Carte – 41400 Vallières les Grandes
Contact : 06 46 14 13 36
vlente@lpenvironnement.fr

VIVRE LA SOLOGNE

c'est inestimable



*Les chasseurs et rabatteurs d'Écoule
au vent le 8 janvier dernier*

POUR VOTRE
PROPRIÉTÉ

la bonne estimation est essentielle

Faites le choix d'une agence familiale locale
Loiret, Loir-et-Cher, Cher



10 Rue du Gâtinais,
41600 Souvigny-en-Sologne
02 54 98 68 09


SCI

Sologne Conseil Immobilier

Propriétés de chasse, Belles demeures & Maisons de village

Vivons ensemble la Sologne

Musée de Sologne

Un musée ouvert sur son territoire

Le musée de Sologne dévoile les secrets d'un territoire singulier et fascinant, intimement lié à la chasse. Depuis sa réouverture en 2022, il propose un nouveau parcours immersif et sensoriel.

Localisé dans quatre anciens moulins sur la Sauldre avec en visuel le château de Louise de Savoie, le site se déploie majestueusement. Victime des intempéries de 2016, il a fait l'objet d'une magnifique rénovation pour devenir la vitrine de la Sologne avec plus de 8 000 visiteurs par an.

« Installé en 1995, le musée valorise les riches collections de l'ancien musée des arts et traditions populaires. Il présente toutes les thématiques d'une région naturelle exceptionnelle par son patrimoine, sa faune et sa biodiversité » explique Valérie Maillochon, nouvelle directrice du musée qui compte onze salariés. On y découvre notamment le passé prestigieux de Romorantin-Lanthenay sous le règne de François 1^{er}. Sur sa demande, Léonard de Vinci projetait d'y édifier une cité idéale. On peut admirer les plans de ce projet pharaonique qui laissera finalement place à celui de Chambord.

La chasse mise en lumière

Nouveauté très réussie, un espace d'interprétation permet de s'immerger dans la culture solognote. Après un passage dans un couloir de bruits, on peut se poser dans des cabanes d'affût pour visionner deux films inédits de Laurent Charbonnier sur la grande faune et les oiseaux des étangs. Sur le mur, une grande fresque pédagogique, réalisée par Pascal Amblard, synthétise l'histoire locale.

Depuis la déforestation par les moines, l'aménagement des étangs au Moyen Âge, la prospérité de la Renaissance, la misère des XVII^e et XVIII^e siècles, puis le renouveau sous Napoléon III avec le développement de la chasse à tir dans les domaines érigés par la

grande bourgeoisie industrielle, la Sologne a connu bien des évolutions.

Au dernier étage, une salle entière est consacrée à la chasse avec de riches collections développées par Martine Vallon, conservatrice du musée pendant 30 ans. Cet espace pédagogique, organisé en quatre thématiques (chasse à courre, à tir, garde chasse, braconnage), présente des pièces caractéristiques comme une claquette de battue, une blouse en toile blanche de rabatteur, un sac à furet ou une couveuse à pétrole anglaise.

On apprend notamment que le braconnage, s'il permettait aux Solognots pauvres de nourrir leur famille, plonge ses racines dans l'usage accordé aux paysans au Moyen Âge, et remis en cause par François 1^{er}. « Ce partage des plaisirs » a été rendu célèbre par Maurice Genevoix dans son roman Raboliot.

« La chasse fait partie de l'identité et de l'histoire de la Sologne depuis François 1^{er} qui chassait à courre dans la forêt de Bruadan, et à laquelle a succédé, à partir de la seconde moitié du 19^e siècle, la chasse à tir qui a développé l'économie locale et l'emploi » conclut Valérie Maillochon.

Le musée qui abrite également les archives municipales et un très beau centre de documentation, propose enfin des expositions temporaires. Jusqu'au 5 novembre, le talent méconnu d'Henri Héris, peintre paysagiste romorantinais, est mis à l'honneur.

CONTACT

www.museedesologne.com

02 54 95 33 66

Grouse confite aux herbes, grillée au bois de vignes & ses pommes de terre Dauphine

Pour quatre personnes



Ingrédients

Quatre grouses
1/4 de botte de cerfeuil
1/4 de botte d'estragon
1/4 de botte de persil
250 gr d'huile d'olive

Pommes dauphine

100 gr de pommes de terre
3 œufs
220 gr d'eau
40 gr de farine



Préparation

Plumer la grouse et la préparer façon crapaudine.
Préparer un pesto avec les herbes et l'huile d'olive. Saler et poivrer.

Pommes Dauphine

Cuire les pommes de terre à l'eau.
Faire chauffer l'eau et le beurre avec une pincée de sel.
Ajouter la farine en une seule fois et les pommes de terre puis travailler la préparation.
Une fois desséchée, ajouter les œufs un à un hors du feu puis les pommes de terre.
Laisser refroidir puis boulez des pommes Dauphine.
Réserver.

Confire les grouses dans le pesto (les recouvrir complètement)

Les cuire 60 mn à feu très doux (56 °)

Frir les pommes Dauphine

Griller les grouses à feu vif au barbecue avec du bois de vigne (alternative plancha ou broche).

Accompagnement

Cuvée Les Acacias, Hervé Villemade, AOC Cour-Cheverny.

Carafer le vin en amont.

Relais de la Loire

Un restaurant bistrannique prometteur

Installé à Montlivault depuis le 28 avril dans l'ancien hôtel-restaurant de Christophe Hay La Maison d'À côté, Laura et Julien Chevallier concrétisent leur rêve d'installation avec ce projet de maison de famille chaleureuse et d'hôtel-restaurant 3* aux portes de Chambord.

Venu de Paris, le jeune couple possède de solides références. Natif de Marolles, Julien a commencé sa carrière comme apprenti aux Banquettes Rouges puis à l'Orangerie du château à Blois avant de rejoindre le restaurant triplement étoilé de Marc Meneau à Vézelay puis le Georges V. Chef du Bistrot (Paris 8e) puis du Café Trocadéro (Paris 16e), il propose de belles recettes de tapas, poulpe braisé et carottes ou une succulente mousse Marie-Antoinette. La charmante Laura, son épouse, pilote la salle et dirige l'établissement qui possède également une jolie carte des vins et huit belles chambres.



Fermé les lundis soir, mardis et mercredis.

Service du 12 h à 14 h & 19 h à 22 h pour le restaurant bistrannique.

Service en continu 12 h à 22 h pour la terrasse.

Formule entrée, plat et dessert à 20 € le midi
(sauf dimanche et jours fériés)

25 rue de Chambord
41 350 Montlivault
Tél. 02 54 56 22 50

www.relaisdelaloire.fr



Assurance des particuliers et des professionnels
Un service de proximité dans votre région



disponibilité / écoute / confiance

Partenaire de votre Fédération, Monceau Assurances
fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées,
fortes d'une expérience **de 200 ans en assurance de dommages
et responsabilités et de 65 ans en assurance de personnes.**

Automobile • Habitation • Santé • Prévoyance
Retraite • Agricole • Responsabilités • Épargne – Assurance Vie
Professionnels • Loisirs • Vie privée



Trouvez l'agence la plus proche de chez vous

Beauce-la-Romaine : M. Guiset – 02 54 82 45 35

Blois : MM Bihel & Charté – 02 54 74 00 00

Bracieux : M. Besson – 02 54 46 48 62

Droué : Mme Vanier – 02 54 80 50 57

Herbault : Mme Didulé – 02 54 46 12 19

Lamotte-Beuvron : Mme Loiseau – 02 54 88 10 06

Le Controis-en-Sologne : Mme Calloux – 02 54 79 74 74

Les Montils : M. Reynaert – 02 54 44 07 77

Marchenoir : Mme Harouch – 02 54 72 30 28

Mer : Mme Martinat – 02 54 81 19 77

Mondoubleau : Mme Vanier – 02 54 80 18 61

Montoire-sur-le-Loir : M. Petit – 02 54 85 01 01

Montrichard-Val-de-Cher : M. Constantin – 02 54 32 07 95

Romorantin : M. Guillon – 02 54 76 08 93

Saint-Aignan-sur-Cher : Mme Fouassier – 02 54 75 03 95

Saint-Amand-Longpré : Mme Lebon – 02 54 82 23 36

Salbris : M. Laval – 02 54 97 05 25

Selommes : Mme Lebon – 02 54 23 80 35

Vendôme : M. Beutier – 02 54 73 18 16

Vendôme : M. Chasseguet – 02 54 23 17 10

Veuzain-sur-Loire : M. Audon – 02 54 20 71 18

www.monceauassurances.com



Monceau
Assurances
mutuelles associées



Monceau Générale Assurances, société anonyme à conseil d'administration, régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances au capital de 30 000 000 euros. RCS Blois 414 086 355 1, av. des Cités Unies d'Europe – CS 10217 – 41103 Vendôme cedex – Tél. : 02 54 73 85 00 – Fax : 02 54 73 86 00. Monceau Retraite & Épargne, société anonyme à conseil d'administration, régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances au capital de 45 000 000 euros – RCS Paris 443 137 500 – 36/38, rue de Saint-Petersbourg – CS 70110 – 75380 Paris cedex 08 – Tél. : 01 49 95 79 79 Fax : 01 40 16 43 21. Capma & Capmi, société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes – Entreprise régie par le Code des assurances et labellisée Monceau Assurances. Siret 775 670 482 00030 – Siège social : 36/38, rue de Saint-Petersbourg – CS 70110 – 75380 Paris cedex 08 – Téléphone : 01 49 95 79 79 – Fax : 01 40 16 43 21. Les contrats proposés par Monceau Générale Assurances, Monceau Retraite & Épargne et Capma & Capmi sont distribués par le réseau d'agents généraux tous enregistrés à l'Orias – www.monceauassurances.com

NOUVEAU RENAULT ESPACE E-TECH FULL HYBRID 200 CH

prêt
à
partir⁽¹⁾



de 7 à 5 places⁽²⁾
conduite électrique jusqu'à 130 km/h⁽³⁾
jusqu'à 1100 km d'autonomie⁽⁴⁾

(1) dans la limite des stocks disponibles. (2) selon version. (3) suivant état de charge batterie et style de conduite/source interne Renault/2022. (4) avec un plein d'essence selon données wltp. données wltp min/max : consommations (l/100 km) : 4,6/4,9. émissions CO₂ (g/km) : 104/110. © he&me

Renault recommande 

[renault.fr](https://www.renault.fr)

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

RENAULT - WARSEMANN AUTOMOBILES BRACIEUX
22 AV DE CHEVERNY, 41250 BRACIEUX - 02 54 55 33 33
www.l.warsemann.fr